

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : heure d'hiver : piétons : attention !

Chaque année, au moment du passage à l'heure d'hiver, est enregistré un pic d'accidentalité et de mortalité sur la route dont les piétons sont les premières victimes, La sécurité routière attire l'attention de tous les usagers de la route sur la nécessité de redoubler de prudence notamment à l'aube et au crépuscule à l'occasion du changement d'heure.

Pourquoi ?

L'heure d'hiver accroît la période d'obscurité aux heures de pointe, heures auxquelles les usagers de la route sont les plus nombreux et les plus fatigués. Selon l'observatoire interministériel de la sécurité routière, le sur-risque lié à la faible luminosité qui caractérise la période de novembre à janvier, engendre une sur-mortalité des piétons.

Piétons, optez pour des vêtements clairs ou mieux encore assortis de bandes rétro-réfléchissantes.

Automobilistes, méfiez-vous des trous noirs, ces passages d'une zone éclairée à un espace plus sombre d'où un piéton peut surgir, **Cyclistes, adoptez le gilet rétro-réfléchissant en toutes circonstances.**

ÉLAGAGE

Nous demandons à tous les riverains des voies publiques de procéder à l'élagage de leurs haies ou arbres en bordure de propriété, afin de ne pas gêner toute visibilité.

Si ces travaux ne sont pas effectués, la commune sera dans l'obligation de les faire réaliser et de les facturer aux propriétaires.

STATIONNEMENT PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918 le dimanche 14 décembre

*En raison de la venue du Père Noël à Molineuf à la date indiquée ci-dessus, **le stationnement sur la place du 11 novembre 1918 sera interdit de 7h à 14h.** Merci pour votre compréhension.*

L'UNRPA NATIONALE FAIT SAVOIR QU'ELLE CHANGE D'INTITULÉ POUR DEVENIR : « ENSEMBLE ET SOLIDAIRES »

Programmation d'un voyage du 28 septembre au lundi 5 octobre 2015 en Italie. Départ en car de Molineuf vers Roissy, arrivée à Naples (ensuite Capri, Sorrento, la cote Amalfitaine, Pompéi, le Vésuve puis Rome). Pour toutes informations sur ce voyage concernant les conditions d'inscriptions et de règlements, contacter Bernard BONVALET au 02 54 70 02 73. **Inscriptions avant le 1^{er} décembre.**

TOUS À VOS AGENDAS



- Mardi 2 décembre à 20h30 : *En partenariat avec le cinéma Les Lobis, le CIAS du Blaisois vous invite à découvrir le documentaire de Jean-Albert Lièvre, « Flore »* suivi d'un débat autour de la maladie d'Alzheimer à l'issue de la projection. Tarifs : 4 € / 6,20 € / 8 € - Réservations : 02 54 44 41 80 - Pour plus d'informations, merci de téléphoner au : 02 54 45 54 60 - www.ciasdublaisois.fr
- Samedi 6 décembre à 18h30 : Sainte Barbe organisée par les Sapeurs Pompiers suivie d'un repas à la salle des fêtes de Chambon-Sur-Cisse. Pour plus de renseignements, merci de contacter : Philippe Verdelet ou Joël Gatignon.

- Dimanche 14 décembre :
 - Randonnée organisée par la Molineuvoise (6, 12 et 20 km), départ de 7h45 à 9h30 cour de la mairie.
 - Arrivée du Père Noël sur la place de Molineuf à 11 heures. Un spectacle sera donné à la salle des fêtes de Molineuf à partir de 15 heures où le Père Noël distribuera des cadeaux et des friandises aux enfants.

INFORMATIONS DIVERSES

➔ **Pour les usagers ne possédant pas un accès à internet, l'ordinateur situé à la Bibliothèque de Molineuf, est à votre disposition aux jours et horaires d'ouverture suivants : mercredi de 15h à 19h et samedi de 10h à 12h30.**

➔ Site internet pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement : www.centre-loisirs-molineuf.jimdo.com

➔ Les albums du Centenaire de Molineuf vendus au prix de 70,00 € l'unité.

➔ Permanences à Herbault de Madame Lanot, assistante sociale, du Conseil Général, les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30. Tél. 02 54 55.82.82.

ENCORE ET TOUJOURS...

➤ Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler des déchets dans les jardins (herbes ou autres) quelle que soit la période de l'année. **Pensez à broyer, composter ou apporter vos déchets verts en déchetterie.**

➤ N'oubliez pas que les horaires autorisés pour les engins à moteur sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, **dimanche et jours fériés uniquement de 10h à 12h.**

➤ **Déchetterie** : Ouverture le samedi de **10h à 12h** du 1^{er} novembre au 31 mars.

➤ Permanences du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués : tous les samedis matins de 10h à 12h à la mairie.

➤ La mairie et l'agence postale sont ouvertes les jours suivants : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00, le samedi de 9h à 12h. **ATTENTION FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE POUR LES VACANCES DE NOEL du 19 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER 2015 INCLUS.**

➤ La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h30.

➤ N'hésitez pas à consulter le site de la mairie de Molineuf : www.molineuf.fr

➤ Pour la réservation de la salle des fêtes, merci d'adresser votre demande à Sylvie Moreau : mairiemolineuf.smoreau@orange.fr.

➤ Pour toute question sur cette parution ou pour diffuser des informations, n'hésitez pas à nous contacter : groupecom.mairiemolineuf@orange.fr

Dates des prochains conseils municipaux :

- Jeudi 4 décembre à 20h
- Vendredi 16 janvier à 20h
- Vendredi 13 février à 20h
- Jeudi 26 mars à 20h